Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco — The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 JUIN 1916 — NUMÉRO 293

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane un bill sera présenté, demandant que l'Etat de la Louisiane ordonne le vote d'une subvention pour compenser les services légaux de feu Benjamin R. Forman, rendus à l'Etat de la Louisiane dans le procès intitulé "The State of Louisiana vs. The New Orleans Waterworks Company."
mai 29—juin 5 12 19 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Samuel Henderson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,834 — Division C — Attendu que Mlle Marie E. Henderson a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Samuel Henderson, Jr., décédé, intestat:
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. W. YOUNG, Avocat.
juin 15 19 21

Succession de Mme James S. Hende.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,966 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par James S. Hende, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, Avocats.
juin 15 19 21

Succession de Mme Magdalena Wenck, veuve de Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,981 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Numa E. Bertel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
HENRY L. SARPY, Avocat.
juin 17 21 26

Succession de Peter G. Riddell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,524 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Wm. Hart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
juin 13 17 22

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant les numéros municipaux 2317, 2319 et 2323 rue Baudin (dans l'ilet des rues Rendon et Banks et l'avenue Hagan).

The Savings and Homestead Association vs. Mme Anna McNeil, veuve de Henry L. Chase.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,667 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Rendon et Banks et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos. 26 et 27 et mesurant, chacun, vingt-neuf pieds de face à la rue Baudin par une profondeur de cent seize pieds; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque sorte s'y rattachant.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 10 16 23 30—Juillet 7 12 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée, de Valeur, dans le Septième District

Portant le numéro municipal 4319 rue Holly Grove, (dans l'ilet des rues Quince, Heaton et Général Ogden).

Mutual Building and Homestead Association vs. Eugène Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,355 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Holly Grove, Quince, Heaton et General Ogden; lequel dit lot est désigné par le numéro dix-huit et mesure trente pieds de face à la rue Holly Grove, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; la ligne de face du dit lot (No. dix-huit, commence à une distance de cent cinquante pieds du coin des rues Holly Grove et Quince.
Saisie dans la procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
mai 19 26—juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur dans le Troisième District

1er. — Un lot sur la rue Louisa entre les rues Nord Villeré et Robertson.

2me. — Deux lots, avec bâtisses et améliorations sur la rue Congress au coin de la rue Marais, portant le numéro municipal 1122 rue Congress.

Frank B. Twomey vs. Philip Neff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,273 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro dix, dans l'ilet No. 601, borné par les rues Louisa, Nord Villeré, Robertson et Clouet, selon un croquis signé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 18 avril 1903, annexé à un inventaire de la succession de Manuel Suarez y Miranda et son épouse, pris par Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903. D'après le dit croquis le dit lot de terre mesure trente-et-un pieds de face à la rue Louisa, par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, situé à une distance de trente-et-un pieds du coin de la rue Nord Villeré.
2o—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix et onze, dans l'ilet No. 405, bornés par les rues Congrès, Elmira, St-Claude et Marais, d'après un croquis fait par D. E. Seghers, voyer, et annexé à un acte de E. B. Peyronnin, Jr., à William van Hodge, passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 2ème jour de mai 1902. Selon le dit croquis les dits lots mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Congrès, par une profondeur de cent cinq pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No. onze forme le coin des rues Congrès et Marais.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai 19 26—juin 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Septième District, portant le numéro municipal 1911 rue Adams (dans l'ilet des rues Cohn, Burdette et Spruce).

Arthur B. La Cour et als., Liquidators, vs. Mme Louisa Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,402 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 252, borné par les rues Cohn, Adams, Burdette et Spruce; la dite portion de terre se trouve à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin des rues Cohn et Adams, et mesure trente pieds de face à la rue Adams, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles; étant composé des portions à l'arrière des lots originaux désignés par les numéros neuf et dix d'un plan de C. Milo Williams, daté le 10 décembre 1914, et annexé à un acte passé par devant B. Rouen, notaire, le 25 novembre 1904.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
U. MARINONI, JR., et F. RIVERS RICHARDSON,
Avocats pour les demandeurs.
mai 26—juin 2 9 16 23 28 29

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Portion de Terre de très haute valeur dans le Sixième District

Dans un parc de résidences privées, connu sous le nom de "DUNLEITH COURT",

Le dit Parc s'étendant de la rue Broadway à la rue Audubon (dans l'ilet Hampson et Maple). Le terrain mesure 60x115 pieds.

M. Waldo Meyer vs. Mme M. R. Wiggins, No. 116,380.

M. Waldo Meyer vs. Mme M. R. Wiggins, No. 116,381.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et de vente, qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus intitulées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 75, borné par les rues Broadway, Audubon (anciennement Chestnut), Hampson (anciennement Washington), et Maple (anciennement Deuxième). (Dunleith Court, un parc de résidences privées, traversant le centre du dit ilet carré, des rues Broadway à Audubon.) Le dit lot est désigné par le numéro six, et mesure soixante pieds de face sur Dunleith Court, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent quinze pieds entre lignes égales et parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour le demandeur.
mai 19 20 26—juin 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, dans le Premier District, formant le coin de l'avenue Carrollton et la rue D'Hemecourt (dans l'ilet des rues Pierce et Baudin.)

L. Spiro vs. William Kreider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,376 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 JUIN 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 760 (anciennement No. 52), borné par l'avenue Carrollton et les rues D'Hemecourt, Pierce et Baudin, et désigné par le No. 11, d'après un croquis annexé à un acte passé devant E. A. Parsons, notaire, le 12 novembre 1906, d'après lequel croquis le lot quatorze forme le coin de l'avenue Carrollton et la rue D'Hemecourt, et mesure trente-deux pieds, un pouce et une ligne de face à l'avenue Carrollton, par une profondeur et façade de cent-vingt pieds à la rue D'Hemecourt, trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière, et cent-dix-sept pieds, un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté séparant le lot quatorze du lot numéro quinze.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD S. SPIRO,
Avocat pour le demandeur.
mai 26—juin 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Portion de Terre de valeur dans le Sixième District

Sur la rue Bordeaux entre les rues Pitt et Prytania (dans l'ilet de la rue Valence.)

55x110 pieds.

Léonard C. Vacher vs. James Howe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,261 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Pitt, Prytania et Valence, commençant à un point quarante-cinq pieds du coin des rues Bordeaux et Pitt, s'étendant de là cinquante-cinq pieds de face à la rue Bordeaux, et ayant une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix pieds. Faisant partie des lots originaux neuf, dix, onze et douze, comme il est décrit sur un plan de C. A. Hedin, architecte, et daté du 11 février 1853, et déposé dans les archives de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, lesquels lots originaux mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt, par une profondeur de cent pieds; le lot No. neuf forme le coin des rues Pitt et Bordeaux.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
mai 19 26—juin 2 9 16 21 22

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Portant les numéros municipaux 528 et 530 rue Sud Miro, entre Commune et Gravier

Prudential Savings and Homestead Society, In liquidation, vs. Henry Ison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 116,292—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Commune, Gravier, Galvez et Miro, le dit ilet étant désigné par le numéro 45 sur un plan général fait par Joseph Pilié, voyer, déposé dans les archives de D. L. McCay, ancien notaire dans cette ville; d'après le dit plan le dit lot est désigné par le numéro onze, et mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Miro, par une profondeur de cent trente-deux pieds, trois pouces et cinq lignes.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI Jr. et F. RIVERS RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
mai 19 20 26—juin 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une part d'intérêt dans la moitié indivise d'une propriété améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1722 rue N. Derbigny, entre les rues Allen et Annette.

Louis A. Martinet vs. Marie Noemie Houlemard, veuve de George Manade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,678 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
La part d'intérêt dans la moitié indivis de Marie Noemie Houlemard, veuve de George Manade, en et dans un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations y appartenant, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny (anciennement Prosper), Claiborne (anciennement St-Avide), Allen (anciennement St-Bernard) et Annette (maintenant l'ilet No. 753), et mesure en mesure française, trente pieds de face à la rue Derbigny (anciennement Prosper) sur une profondeur de cent vingt pieds, étant le lot le plus près de la rue Allen, de deux lots achetés par Antoine Houlemard de Pedro Ramirez, par actes séparés pardevant Octave De Armas, ancien notaire, le 16 juin 1875, et le 28 février 1877, respectivement. Les améliorations sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 1722 rue N. Derbigny.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
KER & FELIU,
Avocats pour le demandeur.
juin 2 3 8 9 16 23 30—juillet 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une part d'intérêt représentant les trois quarts indivis d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 1307 et 1309 rue Clara, entre les rues Erato et Thalia.

Annie Bertucci, veuve de C. Ingurgiola, vs. Jessie O. Cappel et Joseph Gordon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,120 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Testor Louis, veuve de Lee Franklin, et contre Margaret Franklin, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Tout le droit, titre et intérêt des défenderesses, Testor Louis, veuve de Lee Franklin, et de Margaret Franklin, comprenant la part d'intérêt représentant les trois quarts indivis dans la propriété suivante:
Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 121, borné par les rues Clara, Willow, Erato et Thalia, lequel lot est de moitié vers la rue Erato du lot désigné par la lettre A, d'un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 31 décembre 1862, annexé à une vente à M. Crodespeed pardevant J. Cohn, ancien notaire, le 8 janvier 1861, lequel lot se trouve à une distance de quarante pieds du coin des rues Clara et Erato, mesure de là trente pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de soixante-trois pieds quatre pouces entre lignes parallèles, et fait aussi partie des lots originaux 1 et 2 près de l'arrière d'après un plan de Hodin & Schlalbaum, voyers, daté le 27 mars 1851, déposé dans les archives de T. O. Stark, ancien notaire.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
KER & FELIU,
Avocats pour la demanderesse.
juin 2 3 4 9 16 23 30—juillet 5 6

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur, dans le Septième District, formant le coin de la Place Neron et la rue Fern (dans l'ilet des rues Short et Claiborne. Mesure 60'x120').

Union Homestead Association vs. Millard C. Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,370 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 319, se trouvant à la Place Neron (anciennement rue Neron), la rue Fern (anciennement Washington), les rues Short et Claiborne (anciennement rue Mobile), désigné par la lettre A, d'après un certificat d'arpentage fait par C. Uneas Lewis, D. C. S., le 27 octobre 1911, annexé à un acte passé pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, le 30 octobre 1911, et mesurant soixante pieds de face à la place Neron sur une profondeur et façade à la rue Fern de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL & CARROLL, HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
mai 27—juin 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Septième District, sur la rue Cohn, entre les rues Adams et Hillary.

Delta Lumber Co. vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,531 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 219, borné par les rues Cohn, Adams, Hillary et Hickory, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn, par une profondeur de cent cinquante pieds d'un côté, cent vingt pieds sur la ligne du lot No. 12; de là trente pieds sur une ligne continuant vers la rue Adams; de là une deuxième profondeur de trente pieds à une ligne à l'arrière, et sur la dite ligne mesurant cinquante-cinq pieds, et composé de la majeure partie du lot No. 11, et trente pieds par vingt-sept pieds six pouces à l'arrière du lot No. 12.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour la demanderesse.
juin 10 11 16 23 30—juillet 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre sur la rue Tonti, entre les rues Annette et St-Antoine.

E. J. Ranson & Son vs. Juliette Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,212 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville; le dit lot étant désigné comme lot No. 15, dans l'ilet No 1177, borné par les rues Tonti, Miro, Annette et St-Antoine, mesurant trente pieds de face à la rue Tonti, sur une profondeur de cent cinquante pieds.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
juin 3 9 16 23 30—juillet 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. 2228 rue Constance, entre la rue Philip et l'avenue Jackson.

Raymond Gauche vs. Joseph McNamara, Mlle Katie McNamara, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,005 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter qu'à acquérir) y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 100, borné par les rues Constance, Laurel, Philip et l'avenue Jackson, désigné comme lot 6 d'un plan particulier du dit ilet, dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 20 juin 1835, déposé dans le livre des plans de T. Seghers, ancien notaire, comme plan No. 10, d'après lequel le dit lot mesure trente-trois pieds, trois pouces et un demi pouce de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt pieds.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GABRIEL FERNANDEZ,
Avocat pour le demandeur.
Juin 2 9 16 23 30—Juillet 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, de valeur, dans le Premier District.
1o—Formant le coin des rues Melpomène et Fréret, et portant les numéros municipaux 2501 et 2503 rue Melpomène.
2o—Portant les numéros municipaux 2618 et 2620 rue Melpomène, entre les rues Sud Robertson et Magnolia.

Jackson Building and Loan Association vs. Mme E. J. Madden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 116,758—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
1o—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 381, borné par les rues Melpomène, Fréret, Thalia et Locust (maintenant Sud Robertson), désigné comme lot numéro quatorze, et mesurant trente-et-un pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur et face de cent pieds sur la rue Fréret.
2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dérivant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 388, borné par les rues Melpomène, Locust (maintenant Sud Robertson), Terpsichore et Magnolia, désigné par le numéro huit sur un plan de Reizenstein, déposé dans les archives de E. Barnett, ancien notaire, daté du 20 décembre 1865. Le dit lot mesure trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent vingt-sept pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Condition—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 17 19 23 30—Juillet 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de licences de 1916 d'Etat et de Ville pour Bar.

Consumers Brewing Company vs. W. J. Helmel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 116,770—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et avec consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 17 juin 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:
A la porte principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:
Une licence d'Etat, de 1916, de $200.00, pour bar.
Une licence de Ville, de 1916, de $505.00, pour bar.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. M. CAHN et THEO. SCHUBER,
Avocats pour la demanderesse.
17 juin—1f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant le numéro municipal 1515 rue Léonidas (dans l'ilet des rues Birch, Jeannette et Joliet).

Morris Feitel vs. Hypolite Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,352 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
1o—Une petite portion de terre, avec toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, étant l'arrière extrême du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas; la dite portion présentement vendue se trouve à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas, et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.
2o—Une petite portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, et doit être prise à une distance de quatre-vingt pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas, et cette portion mesure dix pieds de face à la rue Léonidas par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD et GERALD NETTER,
Avocats pour le demandeur.
Juin 16 17 23 30—Juillet 7 14 19 20

VIEUX PROVERBES.

Chose rare, chose chère.

Langue sensée est toujours modérée.

LA SCIENCE DE LA VIE.

Ceux qui travaillent le plus pour vivre, ce sont les malades.

La garde-malade est pire que la maladie.